



PV n°9



COMMISSION DE GESTION DES COMPÉTITIONS ET DES RÈGLEMENTS **DU DISTRICT DU GERS DE FOOTBALL**

RÉUNION RESTREINTE

Le lundi 25 Octobre 2021, la Commission s'est réunie pour la mise en place des Coupes départementales et à leurs tirages.

Étaient présents : Marion PELTIER, Stéphane MÉAU, Max DROUILHET, Alain MIANI, Claude RÉQUÉNA, Franck BRANA

La Commission déplore qu'au vu des calendriers divisionnaires disparates, il ne peut y avoir de Coupes annuelles traditionnelles. Elle décide qu'en place se tiendrait des Compétitions nommées Coupes District D1, D2 et D3.

COUPE D.1 :

Au vu calendrier chargé et du manque de disponibilité pour jouer la Coupe du District D1, cette compétition se fera sur la base du volontariat tout en sachant que les matchs auront lieu le mercredi soir en priorité avec une adaptation à définir pour les clubs jouant le dimanche après-midi. Un sondage sera fait auprès des Clubs.

COUPE D.2 :

Sont inscrits :

- 01 – RBA / LE HOUGA 1
- 02 – GIMONT 2
- 03 – PAVIE 2
- 04 – SEGOUFIELLE 1
- 05 – MIRANDE 2
- 06 – AUBIET 2
- 07 – L'ISLE-JOURDAIN 2
- 08 – DURAN 1
- 09 – MAUVEZIN 1
- 10 – MIRADOUX 1
- 11 – VIC FEZENSAC 2
- 12 – SOLOMIAC
- 13 – EAUZE 2
- 14 – TOUGET 2
- 15 – MONFERRAN SAVES
- 16 – AIGNAN 2
- 17 – E.S.S. 1
- 18 – S.C.P.A.S. 2
- 19 – RISCLE
- 20 – SARRANT
- 21 – SUD ASTARAC 2



Avant d'atteindre la finale, il y aura quatre journées dont une de brassage. Les deux premières dates ont été fixées et les deux suivantes restent à fixer en fonction des événements calendaires.

08 Janvier 2022 : (Brassage) (20H00)

Match n°1 :	EAUZE 2	/	L'ISLE-JOURDAIN 2
Match n°2 :	MIRANDE 2	/	MONFERRAN SAVES
Match n°3 :	SUD ASTARAC 2	/	MAUVEZIN 1
Match n°4 :	MIRADOUX 1	/	RBA – LE HOUGA 1
Match n°5 :	AUBIET 2	/	VIC FEZENSAC 2

29 Janvier 2022 : (8^{ème}) (20H00)

Match n°1 :	GIMONT 2	/	RISCLE
Match n°2 :	SOLOMIAC	/	SEGOUFIELLE 1
Match n°3 :	PAVIE 2	/	TOUGET 2
Match n°4 :	VAINQUEUR MATCH 3	/	SARRANT
Match n°5 :	DURAN 1	/	AIGNAN 2
Match n°6 :	E.S.S. 1	/	VAINQUEUR MATCH 1
Match n°7 :	VAINQUEUR MATCH 2	/	VAINQUEUR MATCH 5
Match n°8 :	S.C.P.A.S. 2	/	VAINQUEUR MATCH 4

Il sera tenu compte de la position des vainqueurs des brassages, des rencontres pourront être éventuellement inversées.

COUPE D.3 :

Sont inscrits :

- 01 - RBA / LE HOUGA 2
- 02 - PUJAUDRAN
- 03 – FORZA L.S.J. 2
- 04 – COLOGNE 2
- 05 – DURAN 2
- 06 – LECTOURE 1
- 07 – LOMBEZ
- 08 – SIMORRE
- 09 – MAUVEZIN 2
- 10 – CONDOM
- 11 – VAL D'ARROS
- 12 – AUBIET 3
- 13 – MIRADOUX 2
- 14 – LAYMONT
- 15 – SEGOUFIELLE 2
- 16 – CASTERA VERDUZAN 2
- 17 – ST SAUVY
- 18 – ST CLAR 2
- 19 - S.C.P.A.S. 3
- 20 – PESSOULENS
- 21 – A.A.F.C.
- 22 – E.S.S. 2
- 23 – MIRANDE 3
- 24 – MANCIET 2
- 25 – LECTOURE 2



Avant d'atteindre la finale, il y aura quatre journées dont une de brassage. Les deux premières dates ont été fixées et les deux suivantes restent à fixer en fonction des événements calendaires.

08 Janvier 2022 : (Brassage) (20H00)

Match n°1 :	ST CLAR 2	/	ST SAUVY
Match n°2 :	COLOGNE 2	/	RBA-LE HOUGA 2
Match n°3 :	LECTOURE 2	/	S.C.P.A.S. 3 (18H00)
Match n°4 :	LOMBEZ	/	AUBIET 3
Match n°5 :	LAYMONT	/	SEGOUFIELLE 2
Match n°6 :	LECTOURE 1	/	CONDOM
Match n°7 :	SIMORRE	/	PUJAUDRAN
Match n°8 :	DURAN 2	/	E.S.S. 2
Match n°9 :	CASTERA VERDUZAN 2	/	A.A.F.C.

29 et 30 janvier 2022 : (8^{ème}) (20H00 ou 15H00)

Match n°1 :	VAINQUEUR MATCH 6	/	VAL D'ARROS
Match n°2 :	MAUVEZIN 2	/	VAINQUEUR MATCH 1
Match n°3 :	VAINQUEUR MATCH 5	/	PESSOULENS
Match n°4 :	MIRADOUX 2	/	VAINQUEUR MATCH 9
Match n°5 :	VAINQUEUR MATCH 8	/	MANCIET 2
Match n°6 :	FORZA L.S.J. 2	/	MIRANDE 3 (15H00)
Match n°7 :	VAINQUEUR MATCH 3	/	VAINQUEUR MATCH 2
Match n°8 :	VAINQUEUR MATCH 4	/	VAINQUEUR MATCH 7

Il sera tenu compte de la position des vainqueurs des brassages, des rencontres pourront être éventuellement inversées.

La date des finales est fixée au samedi 18 juin 2022 à AUCH

Le Vice-Président
Patrice THORIGNAC

Le Président
Franck BRANA